

C'est en ville - Chalon

TÉLÉCHARGER VOTRE ÉDITION EN NUMÉRIQUE

CHAGNY - ENVIRONNEMENT « Nous voulons réduire l'enfouissement de moitié »

Cela fait aujourd'hui une année que l'usine Ecocea tourne à son plein régime. Dominique Juillot, le président du Smet*, dresse un premier bilan.

• Vu 58 fois

• Le 30/09/2017 à 05:00

• Réagir

EDITION ABONNÉ



Dominique Juillot, président du Smet, et Landry Leonard, vice-président, devant Ecocea, l'usine de tri, méthanisation et compostage. Photo Gregory JACOB

Un an après la mise en production du gaz et du compost, comment se porte Ecocea, l'usine de tri-méthanisation-compostage ?

« Les réglages sont faits. Elle est en période de croisière. Nous sommes dans les objectifs et les performances sont bonnes. Nous avons un exercice plus difficile pour le compost car l'année a été dure pour les agriculteurs. Il a fallu trouver un endroit de stockage (la Smet a un contrat avec la Coopérative Bourgogne du sud pour revendre le compost aux agriculteurs). »

Récemment, la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud a décidé de livrer ses déchets ménagers à Chagny. Est-ce qu'Ecocea a atteint sa pleine capacité d'absorption ?

« C'est un apport de 12 000 tonnes environ par an. L'usine a encore la capacité d'absorber 10 000 tonnes. Plus on lui donne à manger, plus elle est performante. Avec des apports supplémentaires de déchets, cela permettrait également de poursuivre la production pendant les périodes creuses. »

Le Sirtom de la vallée de la Grosne devait rejoindre le Smet. Qu'en est-il aujourd'hui ?

« Rien n'a changé dans le sud du département. Il n'apporte toujours pas leurs déchets. Pourtant, nous avons tout fait pour que ce soit le cas. Nous avons pris des engagements, y compris financiers. Mais le syndicat a décidé autrement. Nous avons dit stop à un moment. Le préfet n'a pas insisté pour faire respecter le plan départemental d'élimination des déchets. Dont acte. On ne peut pas exiger des respects à certains et autoriser d'autres territoires à faire différemment. C'est ce qui m'agace dans ce dossier. »

Aujourd'hui, le Smet doit moins enfouir. Mais peut-il encore y avoir des progrès ?

« Nous enfouissons 50 % des déchets que nous recevons. Notre objectif est de passer à 25 %. Nous devons y arriver. L'enfouissement a des contraintes très lourdes. Et c'est toujours plus positif de se dire que les déchets sont une matière première. Pour faire de l'énergie. On parle de produits et plus de déchets. Baisser la part de déchets enfouis permettra également de stabiliser les coûts. »

Comment faire pour arriver à cela ?

« Il faut améliorer le tri. Dans le Grand Chalon, le développement des colonnes à papier est un véritable succès. Il a sorti de la poubelle des volumes conséquents. On se rend compte que quand des conditions confortables de tri sont créées, les habitants sont capables de se responsabiliser. Un papier peut être recyclé sept fois. Cette matière est valorisée après sa récupération (revendue). Cela se traduit par une baisse des coûts d'enfouissement et donc une plus grande stabilité de la taxe d'enlèvement des ordures. »

Quel est l'avenir du Smet ?

« Aujourd'hui, nous devons devenir une cellule de réflexion et des facilitateurs pour la gestion des déchets. Nous pouvons aider à la prise de décision. »

(*) Syndicat mixte d'études et de traitement des déchets ménagers

Le Smet pilote une étude sur les futures consignes de tri

- Vu 6 fois
 - Le 30/09/2017 à 05:00
 - Réagir
- EDITION ABONNÉ**

Le plastique, c'est le grand perdant du tri. Comment faut-il le trier ? Les usagers ne le savent pas forcément car une partie va dans la poubelle des déchets ménagers et l'autre dans le bac de recyclage. C'est donc compliqué. « Beaucoup de matières plastiques se retrouvent dans l'enfouissement alors qu'elles pourraient être valorisées. Nous pilotons une étude sur la valorisation de ce produit en Bourgogne. Cela concerne des territoires allant de Dijon à Digoïn », indique Dominique Juillot, président du Smet. L'objectif est d'arriver à simplifier les consignes de tri. « Il faut créer des filières pour le plastique. Il y a déjà des groupes présents sur le territoire et ce sont des acteurs importants. Toutes les régions n'ont pas des industries si proches », précise-t-il. L'étude sera terminée à la fin de l'année.

Le plastique, c'est le grand perdant du tri. Comment faut-il le trier ? Les usagers ne le savent pas forcément car une partie va dans la poubelle des déchets ménagers et l'autre dans le bac de recyclage. C'est donc compliqué. « Beaucoup de matières plastiques se retrouvent dans l'enfouissement alors qu'elles pourraient être valorisées. Nous pilotons une étude sur la valorisation de ce produit en Bourgogne. Cela concerne des territoires allant de Dijon à Digoïn », indique Dominique Juillot, président du Smet. L'objectif est d'arriver à simplifier les consignes de tri. « Il faut créer des filières pour le plastique. Il y a déjà des groupes présents sur le territoire et ce sont des acteurs importants. Toutes les régions n'ont pas des industries si proches », précise-t-il. L'étude sera terminée à la fin de l'année.